COMMENT CONNAÎTRE
la cotation de sa demande ?

- La note est disponible sur internet via le site en vous connectant avec votre identifiant et votre mot de passe :

https://www.ccmpm.fr/

- En vous rendant auprès des guichets enregistreurs de votre territoire.

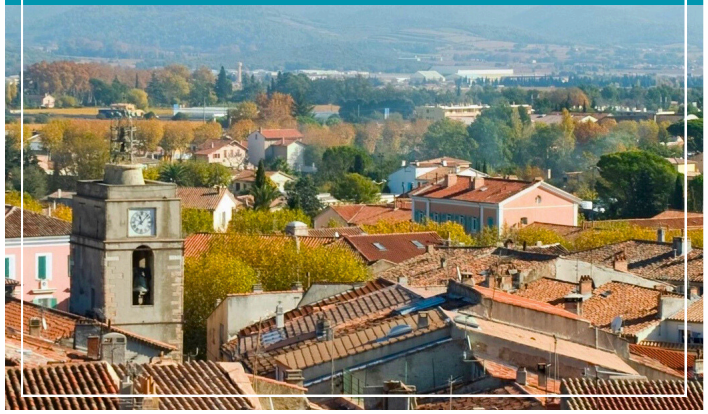

NOTICE DE LECTURE
pour consulter votre cotation en ligne

En cliquant sur l'icône ? apparaissent le délai moyen d'attribution, les critères utilisés pour la cotation, ainsi que la note.

Le délai d'attente moyen est celui constaté l'année passée pour la typologie et la localisation souhaitées.

Si le délai n'est pas indiqué, cela signifie qu'aucune attribution n'a été faite l'année passée pour un logement similaire.

DES EXEMPLES
de cotation d'un ménage :

COUPLE AVEC 3 ENFANTS RECHERCHANT UN T5

Suroccupation avec au moins 1 mineur	30 pts
Demande > 36 mois	30 pts
Mutation interne au parc social	30 pts
Habite la commune	30 pts
Travaille dans la commune	30 pts
Travailleurs essentiels	30 pts
Total	180 pts

PERSONNE AVEC ENFANTS EN SITUATION DE DIVORCE

1er quartile	30pts
Personnes en situation de handicap	10pts
Hébergé par des tiers (hôtel, famille, particulier)	50pts
Demande entre 24 et 36 mois	20pts
Parent isolé	30pts
Habite la commune	30pts
Travaille dans la commune	30pts
Total	200 pts

PERSONNE SEULE, TYPOLOGIE T1 OU T2

DALO	100 pts
1er quartile	30 pts
Jeunes de moins de 30 ans	30 pts
Sans logement ni hébergement	50 pts
Demande entre 12 et 24 mois	15 pts
Travaille dans la commune	30 pts
Qualification par la commission des cas complexes à l'échelle EPCI	30 pts
Total	285pts

MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

LE SYSTÈME DE COTATION DE LA DEMANDE

A l'attention des demandeurs de logements sociaux

QU'EST-CE QUE
la cotation de la demande ?

La cotation de la demande de logement social permet de donner une note en fonction des informations intégrées dans le formulaire de demande et d'établir un classement équitable et objectif.

La cotation est calculée à partir de critères définis par les acteurs du logement social du territoire. Pour chaque critère, une pondération est associée, le cumul de celle-ci permet d'obtenir une note.

La cotation est un outil d'aide à la décision, au moment de la sélection des 3 candidatures et de leur présentation en Commission d'attribution des logements (CALEOL).

La grille de cotation s'applique à l'échelle de l'intercommunalité, et est donc la même pour toutes les communes de Méditerranée Porte des Maures (Bormes-les-Mimosas ,Collobrières, Cuers, La Londe les Maures, Le Lavandou, Pierrefeu-du-Var)

Seule la commission d'attribution (CALEOL) reste souveraine : **Il n'y a pas d'obligation d'attribuer un logement en fonction du classement.**

La cotation de la demande n'est pas opposable et n'ouvre aucun droit d'attribution.

POURQUOI UNE COTATION ?

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

La loi ELAN, promulguée le 23 novembre 2018, généralise, dans toute la France, la mise en place d'un système de cotation de la demande permettant :

- d'être plus juste dans la priorisation des demandes,
- d'être plus transparent sur la situation du demandeur par rapport aux autres demandes.

GRILLE DE COTATION

Légende

- Critères locaux
- Critère facultatifs
- Critères obligatoires

Retrait de points

- Refus du demandeur
- Fausses déclarations

Très forte pondération

- DALO

Forte pondération

- Violences au sein du couple, menace de mariage forcé
- Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou ses abords
- Personnes menacées d'expulsion sans relogement
- Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition
- Logement non décent avec au moins un mineur
- Personnes dépourvues de logement ou d'hébergement
- Personnes hébergées par des tiers

Pondération moyenne

- Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie
- Logement indigne
- 1er quartile des demandeurs
- Suroccupation avec au moins un mineur
- Ancienneté de la demande*
- Mutation interne au parc social
- Sous occupation
- Personnes de + 60 ans
- Parent isolé
- Taux d'effort trop élevé
- Jeunes de moins de 30 ans
- Travaille dans la commune
- Habite la commune
- Travailleurs essentiels
- Qualification par la commission des cas complexes à échelle EPCI

Faible pondération

- Appartement de coordination thérapeutique
- Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme
- Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale professionnelle
- A vécu une période de chomage de longue durée
- Jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance
- Logement éloigné du lieu de travail
- Personne en situation de handicap

COMMENT EST CALCULÉE
la cotation de la demande ?

Dès la création de votre demande, chaque critère renseigné dans le formulaire permettra de calculer une cotation

MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les pièces justificatives sont également prises en compte, cela améliore la cotation de la demande.

IL FAUT POUR VOTRE DEMANDE :

- Enregistrez toutes les pièces justificatives en lien avec votre situation
- Mettez régulièrement à jour votre demande

La cotation évolue au fil du temps, en fonction de votre ancienneté, des justificatifs apportés ou encore de l'évolution de votre situation.

ATTENTION !

en cas de refus d'un logement adapté à votre situation, des points négatifs s'appliqueront à votre dossier de manière provisoire
(-9 points pendant 1 an)